

Accueil / France - Monde / Environnement

Castelnau Montratier-Sainte Alauzie. Un projet expérimental d'ombrières agrivoltaïques



ABONNÉS 

Le conseil a manifesté son intérêt au projet à l'unanimité. DDM Liliane Haussy



Environnement, Castelnau Montratier-Sainte Alauzie

Publié le 21/11/2022 à 05:10

[Écouter cet article](#)

Powered by **ETX Studio**

00:00/02:31

Le conseil municipal de Castelnau-Montratier était réuni le 17 novembre sous la présidence de Dominique Marin. Un projet expérimental d'ombrières agrivoltaïques sur la commune, au lieu-dit Roquebert, était à l'ordre du jour. Déjà, en septembre, lors du précédent conseil, le sujet avait été examiné favorablement. Le procès verbal de la réunion stipule "que le projet de monsieur Brugidou rentre tout à fait dans le cadre posé par le CAUE (conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement ndlr) :

photovoltaïque sur une petite surface, intégration paysagère, protection du domaine agricole".

C'est la société TSE, située à Valbonne (06650), qui a été retenue. Cette même société mène le vaste programme d'ombrières agrivoltaïques du Quercy, à cheval sur quinze communes du Lot, du Lot-et-Garonne et du Tarn-et-Garonne. Le maire Dominique Marin a précisé les objectifs de la municipalité avec trois axes prioritaires: le volet agricole, le volet économique, et l'impact paysager et touristique. La réalisation d'une étude préalable vient d'être menée par le CAUE, dont le rapport est destiné aux seuls élus, a indiqué le maire, et dont certains conseillers n'avaient pas pris connaissance.

Le projet est privé et expérimental. Il concerne trois hectares à destination agricole qui seront recouverts en canopée d'ombrières agrivoltaïques composées de structures porteuses (poteaux, pannes, traverses, haubans), de panneaux solaires et de leurs accessoires électriques (câblage, connecteurs, onduleurs, transformateurs et armoires électriques, pour les principaux). La structure sera installée à huit mètres du sol afin de laisser passer les tracteurs et les autres engins et de permettre les cultures ou l'élevage. Le même type d'activité agricole sera effectué sur trois hectares voisins de ce champ photovoltaïque, mais non recouverts de panneaux. L'étude comparative s'étalera sur cinq ans au terme desquels la demande d'un permis de construire pourra être déposée.

Il était demandé au conseil de faire connaître son intérêt pour cette expérimentation et non de valider le projet qui, rappelons-le, est privé. Le maire et tous les conseillers ont confirmé leur adhésion à la démarche et ont voté la délibération à l'unanimité. "Après cette étude, nous devons ensuite mener tous ensemble la réflexion pour trouver des projets à venir qui, tout en s'inscrivant dans le cadre de la politique nationale de développement du photovoltaïque, puissent apporter une énergie collective et communale qui profite à l'ensemble de la population", a promis Dominique Marin.



Correspondant

[Voir les commentaires](#)

Réagir



Ajouter un commentaire

Publier mon commentaire

[Lire la charte de modération](#)

Les plus lus

 **Lus**

 **Commentés**

- 1 **Santé.** Attention, ces sirops contre la toux pour enfants et adultes sont désormais interdits
- 2 **Réforme des retraites.** Réforme des retraites : à quel âge allez-vous pouvoir partir si vous êtes né à partir de 1961 ?
- 3 **People.** Brigitte Macron : "C'est l'autre homme de ma vie"
- 4 **Chasse - Pêche.** "Nous serons intraitables" : un automobiliste se fait tirer dessus lors d'une partie de chasse
- 5 **Vie pratique - conso.** Fin du ticket de caisse le 1er janvier 2023 : une bonne idée, vraiment ?

À lire aussi de Environnement

- 1 **Société.** Bien-être animal : l'université de Strasbourg arrête un TP sur des hamsters après les protestations de plusieurs étudiantes
- 2 **Faits divers.** Jument retrouvée morte dans le Lot : mutilation ou morsures animales ?
- 3 **Economie.** Toulouse : le casse-tête des administrations pour régler le chauffage à 19 °C

- 4 **Environnement.** Lot : à Figeac, la Recyclerie de Ceint d'eau a fait le plein pour les fêtes
- 5 **Environnement.** Un premier million d'euros pour "limiter les transferts d'arsenic" sur le secteur du Grésillou

Aussi à la une

- 1 **Histoire - Archéologie.** VIDEO. Sarcophages de Notre-Dame-de-Paris : comment les recherches ont été menées à Toulouse
- 2 **Guerre en Ukraine.** DECRYPTAGE. Guerre en Ukraine : pourquoi Poutine affirme que la Pologne aurait pour projet "d'annexer" l'ouest ukrainien
- 3 **Éducation.** Sud de Toulouse : vague d'émotion et d'indignation après l'agression d'une conseillère municipale d'éducation du collège
- 4 **Coupures d'électricité.** Coupures d'électricité : les ventes de groupes électrogènes explosent... comment les utiliser sans danger ?
- 5 **Coupe du monde 2022 au Qatar.** Coupe du monde 2022 au Qatar : l'Argentine de Messi élimine les Pays-Bas aux tirs au but et affrontera en demie, mardi, la Croatie